



# réAGIR

CAMPAGNE N° 30 > PRINTEMPS 2009

## PESTICIDES

# Les abeilles piquées au vif !

Les partenaires de la campagne

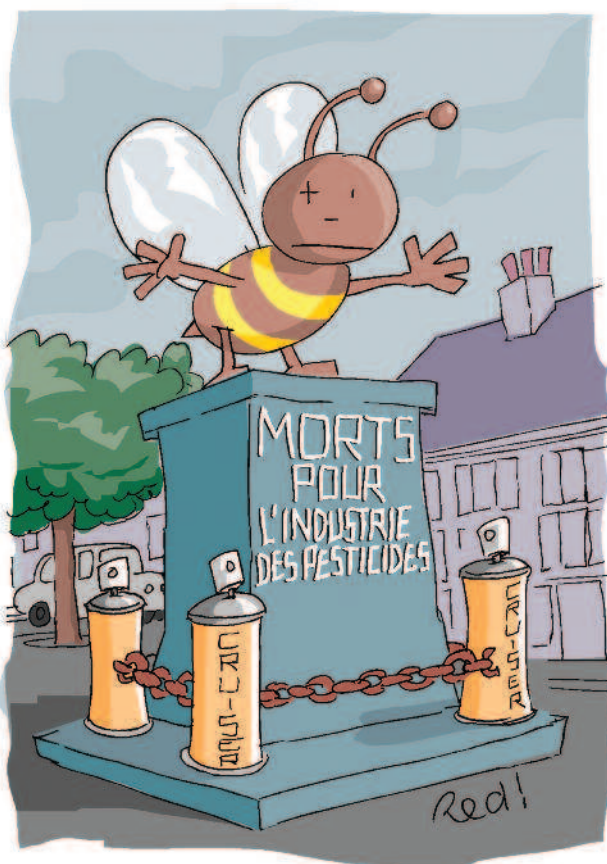
POURQUOI CETTE CAMPAGNE ?



Quatre-vingt pour cent des espèces végétales dépendent directement de la pollinisation par les insectes. S'il fallait donner une valeur monétaire à ce service écologique, il serait estimé à 153 milliards d'euros\*, presque 10% de la valeur de la production agricole mondiale destinée à la consommation humaine. Mais depuis quelques années le sort des abeilles est devenu inquiétant : leur taux de surmortalité atteint 30 à 35%, taux anormalement élevé qui atteint dans certains cas 50% de pertes hivernales. Sur le banc des accusés : multiplication des substances chimiques et des pesticides dans l'environnement, présence de parasites, effets désastreux des monocultures, ravages du frelon asiatique, impact du changement climatique etc.

Malgré cet effondrement alarmant, le ministre de l'Agriculture a ré-autorisé en décembre 2008 le Cruiser, un insecticide de traitement des semences de maïs, mortel pour les abeilles et hautement toxique pour les oiseaux et l'environnement, fabriqué par la firme Syngenta, l'un des leaders mondiaux sur le marché des pesticides. Cette seconde autorisation court jusqu'au 15 mai 2009, juste après les semis de maïs, et risque d'être reconduite pour 2010. Pourtant, nos voisins allemands, italiens et slovènes ont suspendu l'homologation de ce produit suite aux mortalités catastrophiques des abeilles au printemps 2008. En autorisant à nouveau le Cruiser, le ministère de l'Agriculture privilégie une fois de plus les intérêts des firmes agrochimiques. Sur la seule foi des industriels, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a émis un avis favorable tout aussi complaisant que surprenant. Schizophrène, l'Etat mobilise par ailleurs des fonds pour le soutien de la filière apicole !

**Agissez maintenant**



D'autres facteurs affectent les butineuses. Le frelon asiatique, introduit accidentellement en France dans les années 2000, envahit et détruit les ruches d'abeilles... sans que les responsables politiques pourtant alertés n'agissent face à cette menace grandissante.

**Plus que jamais, une autre agriculture et une large sensibilisation sont nécessaires. L'abeille est un maillon indispensable des écosystèmes. La protéger, c'est nous éviter le cauchemar d'un nouvel écocide irréversible.**

\* selon le Projet Alarm, [www.alarmproject.net](http://www.alarmproject.net)

Avec le soutien de



et jusqu'au 31 décembre 2009 en envoyant les cartes postales ci-jointes au Ministre de l'Agriculture, au Ministre de l'Écologie et au Président de Syngenta



# Un serial-Cruiser??

## > Des demandes à exaucer... « dard-dard » !

Albert Einstein aurait dit : « Si les abeilles venaient à disparaître, l'humanité n'aurait plus que quatre années devant elle. » Aujourd'hui, dans tous les pays industrialisés, les abeilles subissent une surmortalité de 30 à 40 % chaque année. La disparition des abeilles est imputable en grande partie à un système agricole en guerre avec le vivant, biodiversité et espèce humaine comprises. Pourtant des moyens existent pour éviter cette hécatombe. Aussi nous demandons :

### > Au ministère de l'Agriculture et de la Pêche, de :

- ne reconduire en aucun cas l'autorisation du produit Cruiser ;
- retirer du marché et interdire les pesticides neurotoxiques et systémiques ;
- respecter le principe de transparence en mettant à disposition des citoyens les études faites sur les pesticides dans le cadre des demandes de mise sur le marché ;
- agir auprès de l'Union européenne pour modifier la Directive 2000/75/CE afin de retirer l'obligation de désinsectisation en cas de fièvre catarrhale ovine ;

### > Au ministère en charge de l'Écologie, de :

- classer le frelon asiatique dans la liste nationale des espèces nuisibles ;
- mettre en place un réseau de vigilance sur le Frelon asiatique et mobiliser les instances locales ;
- lancer une étude nationale indépendante pour dresser un bilan de l'état des populations d'insectes pollinisateurs et identifier les facteurs affectant leur état de conservation ;

### > A Syngenta, de :

- retirer immédiatement le produit Cruiser du marché ;
- s'engager formellement à ne plus intégrer de substances actives neurotoxiques et systémiques dans les futurs produits commercialisés ;
- respecter le principe de transparence en mettant à la disposition de tout citoyen les études faites sur les pesticides dans le cadre des demandes de mise sur le marché.

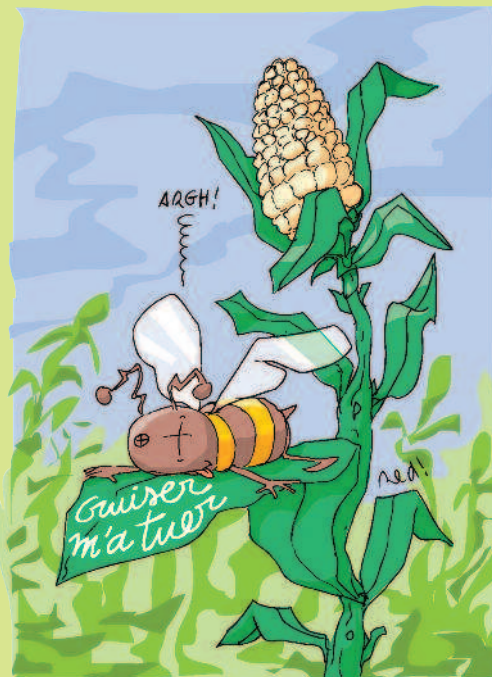
17 décembre 2008 : pour la seconde année consécutive, le ministre de l'Agriculture a annoncé l'autorisation du Cruiser jusqu'au 15 mai 2009, utilisé en enrobage des semences de maïs pour lutter contre un insecte, le taupin. Sa matière active, le thiaméthoxam, est un insecticide systémique, c'est-à-dire présent dans la plante toute sa vie, finissant dans nos assiettes et persistant de surcroît plusieurs années dans le sol, contaminant durablement l'environnement. Cinq milliardièmes de gramme de ce pesticide suffisent à entraîner la mort d'une abeille !

Des alternatives existent pourtant : la simple rotation des cultures permet de faire chuter considérablement la pression des parasites et l'agriculture biologique permet de se passer de pesticides grâce à d'autres modes de lutte non polluants. De plus, la monoculture intensive du maïs est catastrophique pour l'environnement car elle s'accompagne d'une grande consommation d'eau, d'engrais et de pesticides : le Cruiser s'inscrit donc dans une logique productiviste et contribue à maintenir une aberration agronomique.

Le Cruiser avait été homologué en 2008 sur la base de la reconnaissance mutuelle avec l'Allemagne. Depuis, l'Allemagne est revenue sur l'autorisation du Cruiser, de même que l'Italie et la Slovénie, à cause de la forte toxicité de cette famille de produits sur les abeilles.

L'interdiction du gouvernement italien a été motivée par la mort de plus de 50 000 ruches au printemps 2008... faisant du Cruiser un *serial-killer* !

Malgré les scandales du Gaucho et du Regent, autres insecticides mis à l'index, les pouvoirs publics, amnésiques, privilégient une fois de plus les intérêts des firmes agrochimistes et du lobby de l'agriculture industrielle plutôt que la préservation de l'environnement et de la santé. L'autorisation du Cruiser a été délivrée sur la foi des seules études réalisées par Syngenta, producteur du Cruiser, qui refuse que les documents censés établir l'innocuité du pesticide soient consultés... Supême ironie : la firme Syngenta, issue de Novartis, l'un des plus gros producteurs d'OGM, non contente de vendre des pesticides mortels pour les insectes, propose ensuite à la vente des insectes pollinisateurs pour les cultures désertées de toute biodiversité !



Alors que le Grenelle de l'environnement fixe l'objectif de réduction de 50 % des pesticides, le ministère de l'Agriculture prend une fois de plus une décision irresponsable sous la pression des maïsiculteurs, des semenciers et des fabricants de phytosanitaires, en mettant en danger les abeilles et incidemment l'ensemble de l'environnement.

L'autorisation du Cruiser pour le maïs pourrait n'être qu'un début. Aux Pays-Bas, par exemple, cet insecticide est employé pour enrober les semences de salade, dont une partie est ensuite cultivée en France... Il est donc plus qu'urgent d'interdire le Cruiser et l'ensemble des pesticides neurotoxiques systémiques en France, et de développer des techniques de lutte alternatives.

## CRUISER M'A TUER

Classement Tox.  
Dangereux pour l'environnement.



Pht. Risque  
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pht. Prudence  
Ne pas introduire de plantes pouvant devenir attractives pour les abeilles dans la rotation culturale ou appliquer des mesures permettant de limiter l'exposition des abeilles. Dangereux pour les abeilles.  
Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs ne pas appliquer durant la floraison.

(extrait de l'autorisation de mise sur le marché du Cruiser - ministère de l'Agriculture, 17 déc. 2008)

# Abeilles : la dernière danse ?



L'abeille contribue à la reproduction de 80 % des espèces de plantes à fleurs : c'est donc une alliée de taille dans le maintien de l'équilibre des écosystèmes et de notre agriculture. Or, 30 à 40 % des colonies ont été décimées en moins de 10 ans en Europe. Scientifiques et apidologues s'accordent à dire que les 5 000 pesticides commercialisés ont une part de responsabilité importante dans ces disparitions. De plus, à cause d'une baisse considérable de la biodiversité dans les cultures qui attirent en temps normal les abeilles, celles-ci se sont mises progressivement à visiter d'autres cultures, comme les céréales et les vignes, très gourmandes en pesticides. Mais d'autres facteurs représentent également des menaces. Les colonies sont affectées par des parasites comme le varroa, un acarien maîtrisé par les apiculteurs mais pour lequel les médicaments disponibles sont réduits, ou par des bactéries et des

virus. Pire, butinant jusqu'à plusieurs kilomètres de leurs ruches, les abeilles pourraient être malgré elles responsables de la propagation des OGM, tout en étant intoxiquées par des plantes génétiquement modifiées qui produisent leur propre insecticide.

Plus généralement, c'est l'ensemble de la biodiversité des insectes pollinisateurs qui est menacé. C'est un cercle vicieux : moins de plantes à fleurs réduit la diversité de pollinisateurs, ce qui accentue encore la diminution des espèces végétales. La monoculture intensive sur des centaines d'hectares, la raréfaction des fleurs des champs et l'entretien chimique des bords de route concourent à l'escalade menant à une extinction de masse du vivant. Enfin, un changement climatique entraînant des périodes de sécheresse et des hivers plus doux affaiblirait les abeilles.

Développer des moyens alternatifs aux pesticides, revenir à une agriculture en lien avec les territoires, s'éloigner des pratiques de remembrement et de monoculture, qui attirent davantage les subventions que les abeilles, etc. : les responsables publics doivent prendre la vraie mesure de l'enjeu et respecter les engagements du Grenelle de l'environnement, qui se cantonnent pour l'instant à de grands discours.

En Chine, dans la province du Sichuan, des producteurs en sont réduits depuis quelques années à fertiliser les fleurs de poirier à la main, les pollinisateurs et les plantes à pollen de la région ayant été détruits par une utilisation incontrôlée de produits chimiques. Devrons-nous en arriver là ?

## FRELON ASIATIQUE : la grande invasion



Outre les pesticides, les abeilles sont confrontées depuis quelques années à un nouveau prédateur venu d'Asie, qui colonise peu à peu le territoire. Le frelon asiatique, importé accidentellement de Chine, se dissémine rapidement en France. Dix frelons

suffisent à anéantir une ruche en l'espace de quelques jours, en capturant les abeilles ou en restant présents près du rucher, stressant la colonie et en perturbant le fonctionnement. Ainsi en Gironde, 150 à 200 ruches ont probablement été détruites par l'action du frelon en 2006. Cet insecte menace également d'autres espèces de butineurs et met en danger l'Homme par ses piqûres et son comportement agressif.

L'ampleur de l'invasion est telle qu'il semble difficile de l'éradiquer, malgré le développement de techniques de piégeage et de destruction des nids. Il est aujourd'hui urgent que le frelon asiatique soit classé dans la liste des espèces nuisibles, afin que les départements bénéficient de réels moyens d'action et qu'un réseau de vigilance soit mis en place via une campagne nationale d'information.

## Des experts sous influence

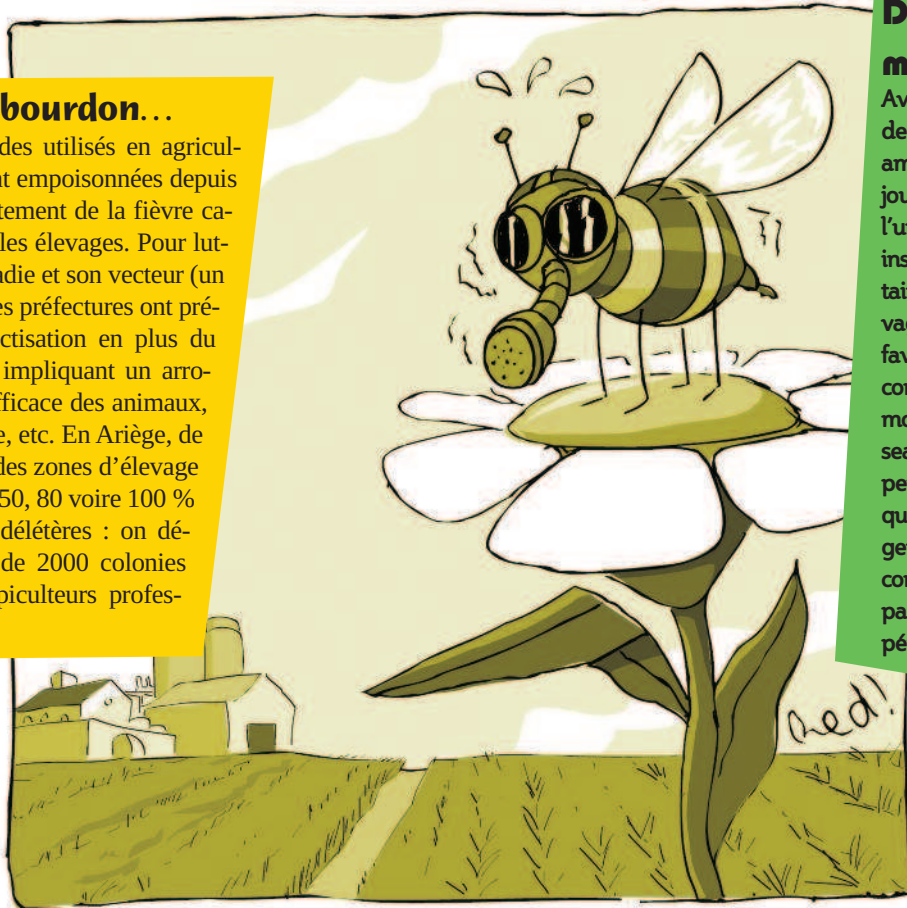
Alors que les apidologues sont unanimes sur le rôle primordial des pesticides dans l'érosion des ruches, les différentes études menées par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments brouillent les pistes en mettant en avant une multitude de facteurs environnementaux.

Résumons : l'AFSSA est la seule entité de l'État, présentée comme agence « indépendante », qui produise des études sur les causes de mortalité des abeilles. Or, à y regarder de plus près, son conseil d'administration regroupe les diverses composantes du lobby des pesticides : le directeur de l'Union des producteurs de pesticides, le président de l'Association générale des producteurs de maïs, le président des Chambres d'agriculture et un représentant de l'agro-industrie. Or ces firmes ont-elles l'indépendance requise pour analyser et éventuellement mettre en cause les pesticides ? Dans sa dernière expertise sur ce sujet, l'AFSSA n'a même pas pris en compte les études établissant les effets des pesticides Gaucho et Regent sur l'abeille ! Pour éviter toute mise en cause ultérieure, la directrice de cette Agence n'a pourtant pas hésité à rappeler, que « l'AFSSA ne s'est jamais prononcée sur les risques environnementaux, lesquels ne relèvent pas de sa mission ». Sait-on jamais...

**Il est urgent de mener une expertise indépendante, pluraliste et contradictoire, que le ministère de l'Écologie serait cette fois plus inspiré de piloter.**

## L'abeille a le bourdon...

En plus des pesticides utilisés en agriculture, les abeilles sont empoisonnées depuis deux ans par le traitement de la fièvre catarrhale ovine dans les élevages. Pour lutter contre cette maladie et son vecteur (un petit moucheron), les préfectures ont préconisé une désinsectisation en plus du vaccin obligatoire, impliquant un arrosage intensif et inefficace des animaux, bâtiments d'élevage, etc. En Ariège, de nombreux ruchers des zones d'élevage sont déjà détruits à 50, 80 voire 100 % par ces pesticides délétères : on dénombre déjà plus de 2000 colonies mortes chez les apiculteurs professionnels.



## Des abeilles... à la maison

Avec plus d'un million d'hectares de jardins privés, les jardiniers amateurs ont aussi leur rôle à jouer. Le pollen des fleurs est l'unique source de protéines des insectes butineurs, donc une certaine diversité de plantes sauvages à fleurs locales permet de favoriser ces derniers, en ville comme à la campagne. Beaucoup moins connus que les nichoirs à oiseaux, les nids à abeilles solitaires permettent à plusieurs espèces qui ne vivent pas en colonie de loger dans les jardins ou aux balcons. Enfin, il est essentiel de ne pas tailler les haies pendant leur période de floraison.

## Cités fleuries et sans pesticides



De plus en plus d'observateurs voient les abeilles revenir butiner en ville. C'est que les communes qui ont décidé de se passer de pesticides offrent un terrain de chasse idéal pour les abeilles comme pour les papillons et autres insectes pollinisateurs. Lancée en 2005 par l'Union nationale des apiculteurs français, l'opération « **Abeille, Sentinelle de l'Environnement** » a pour but de sensibiliser les collectivités territoriales, les entreprises et le grand public à la survie des abeilles et à la sauvegarde de la biodiversité végétale. Concrètement, des ruches

sont installées en milieu urbain et les récoltes de miel sont l'occasion de manifestations qui rassemblent la population. Une excellente façon de sensibiliser les élus locaux comme les habitants. Ce programme a été signé par plus de vingt-cinq partenaires dont plusieurs Régions, des Conseils généraux, de nombreuses grandes villes et des sociétés d'ampleur internationale.

Les communes peuvent également agir en passant au vert : interdiction des pesticides dans la gestion des espaces verts et des bords de route, fauchage des talus une fois par an seulement, mise en place de trames vertes, distribution de coccinelles aux habitants, etc. Enfin, il est possible de faire certifier des parcs et jardins urbains écologiques : tous les habitants peuvent demander à leur mairie de s'y inscrire.

## Pour en savoir plus :

### LECTURES

- > **Pesticides, révélations sur un scandale français**  
Fabrice Nicolino et François Veillerette,  
Ed. Fayard, 2007
- > **Le jour où l'abeille disparaîtra**  
Jean-Christophe Vié, Ed. Arthaud, 2008
- > **Ecocide : Une brève histoire de l'extinction en masse des espèces**  
Franz J. Brosch, Ed. Parangon, 2003

### A REGARDER

- > **Le Titanic apicole, la terreur pesticide**  
Film documentaire de 135 mn de Dominique Guillet et Ananda Guillet, 2008
- > **Nos enfants nous accuseront**  
Film de 112 mn de Jean-Pierre Jaud, 2008
- > **La disparition des abeilles, la fin d'un mystère**  
Film documentaire de 52 mn de Natacha Caulestrémé, 2008
- > **Témoin gênant**  
Film documentaire de 55 mn de Yves Elie et Renée Garraud, 2003
- > **Le pollen de la discorde**  
Film documentaire de 28 mn de Marc Peyronnard, 2007

### AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT :

2, rue du Nord • 75018 Paris • Tél 01 40 31 02 37 • Courriel : [contact@agirpourenvironnement.org](mailto:contact@agirpourenvironnement.org) /

Site internet : [www.agirpourenvironnement.org](http://www.agirpourenvironnement.org)

Mille mercis à Red ! pour ses illustrations / Maquette : Communication visuelle > 05 49 07 87 84

Cette plaquette est imprimée à 70 000 exemplaires sur papier recyclé par Presse Pluriel (19, rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris) - N°ISSN : 1624-7612